

Séminaire Inégalités

7 novembre 2014

10h - 12h, Insee, salle 1245

Séance thématique : ségrégation et discrimination

Nouvelle évaluation de la ségrégation spatiale des immigrés, 1968-2007 *Jean-Louis Pan Ké Shon (Crest-Lsq, Insee) & Gregory Verdugo (Banque de France)*

L'étude examine les tendances de long terme de la ségrégation spatiale des immigrés en France entre 1968 à 2007. Durant cette période, la proportion d'immigrés a augmenté et leurs origines se sont diversifiées. Malgré cela, les niveaux moyens de la ségrégation spatiale sont restés modérés. Le nombre d'« enclaves » d'immigrés a augmenté mais la concentration moyenne a diminué par la réduction du nombre de quartiers (IRIS) fortement concentrés et ceux abritant peu d'immigrés. Il n'existe pas de quartiers mono-ethniques, ni de ghettos. De nombreux migrants vivent dans des quartiers faiblement concentrés.

Effets de quartier, discrimination territoriale et accès à l'emploi *Mathieu Bunel (Université de Bourgogne, Lédi, Tepp), Yannick L'Horty & Pascale Petit (Université Paris-Est, Erudite, Tepp)*

L'objet de cette étude est de mesurer la discrimination à l'embauche à l'encontre des jeunes en Ile-de-France en raison du lieu de résidence en considérant plusieurs échelles spatiales de façon à distinguer l'effet de la réputation du département, celui de la localité et celui du quartier. L'évaluation est réalisée sur données de *testing*. On s'intéresse aux discriminations pour deux professions en tension du secteur de la restauration; pour chacune, nous avons construit 6 candidatures fictives de jeunes hommes, similaires en tous points à l'exception de la caractéristique testée : le lieu de résidence. Entre octobre 2011 et février 2012, nous avons envoyé 2988 candidatures en réponse à 498 offres d'emploi localisées en Ile-de-France. L'étude consiste en une exploitation statistique et économétrique des réponses à ces envois.

Discutant : Patrick Simon (Ined)